

Descriptif module MAP

Domaine : Travail social

Filière : Travail social

1. Intitulé du module *Inclusion et déficience intellectuelle : de l'idéal théorique à la mise en pratique* 2023-2024

Code : T.TS.SO373.MAP502.F.23 **Type de formation** : Bachelor Master MAS CAS Autres

Niveau : selon Best Practice KFH

- B – Basic level course
 I – Intermediate level course
 A – Advanced level course
 S – Specialised level course

Type de Module : selon Best Practice KFH

- Module obligatoire
 Module optionnel obligatoire
 Module optionnel

Caractéristique :

Art. 32 Règlement sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO

¹ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant.e est exclue de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre Semestre de printemps
 Module sur 2 semestres Semestre d'automne

Dates :

25 et 26 septembre ; 02, 03, 09, 16, 17, 23, 30 octobre ;
 06, 07, 13, 20, 21, 28 novembre ; 04, 05 décembre 2023
 Les présentations et évaluations orales ont lieu le 15 et le 16 janvier 2024.

2. Organisation

Langue principale d'enseignement

ECTS-Crédits : 12 Français Allemand Italien Anglais Autres

3. Prérequis

Pas de prérequis Autres

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences génériques (selon PEC 20)

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

Ce module s'intéresse à l'inclusion sociale de manière générale, et ce en particulier en mettant l'accent sur les personnes ayant une déficience intellectuelle. Dans une première partie de module seront traités les aspects théoriques en lien avec l'inclusion sociale, la déficience intellectuelle, la catégorisation, ainsi que les aspects liés aux politiques sociales et aux questions juridiques. Des outils pratiques de facilitation seront également proposés. Dans un deuxième temps, nous travaillerons sur des projets à définir avec des partenaires terrain. Partant de ces éléments, le module visera prioritairement les trois objectifs suivants :

1. Développer des connaissances théoriques en lien avec la thématique :
 - Définir la déficience intellectuelle et les enjeux liés aux normes ;
 - Définir les termes de l'inclusion sociale, la participation, l'émancipation, la citoyenneté ;
2. Découvrir les aspects juridiques et les approches des politiques sociales et publiques : système politique suisse en matière de handicap, CDPH, LHand, droit de protection de l'adulte ;
3. Définir les champs du travail social ainsi que les organismes en lien avec la déficience intellectuelle.

Mettre en place un projet inclusif concret en collaboration avec le terrain.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques sous forme de cours en plénière ou lectures

Collaboration avec le terrain

Ateliers et travaux pratiques

Rencontres et échanges avec différent-e-s expert-e-s

6. Modalités d'évaluation et de validation

Evaluation

Orale

Ecrite

Projet

Autres

Les directives de travail et les critères d'évaluation sont communiqués au plus tard, le premier jour du module.

Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant.e.s au plus tard lors de la présentation du module.

Pour que le module soit validé, l'étudiant(e) doit obtenir une note comprise entre A et E.

7. Modalités de répétition

L'étudiant-e qui obtient une note F à un module doit le répéter dès que possible.

Il ou elle peut alternativement :

- a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique ;
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante

À la réception de la note F, les étudiant-e-s ont un délai de 30 jours pour communiquer au responsable du module la modalité de répétition choisie. Une fois ce délai écoulé l'étudiant-e est soumis à la modalité a).

8. Remarques

Comme une partie du travail se fait en partenariat avec le terrain professionnel, il peut y avoir des modifications ponctuelles de l'horaire, par exemple un changement de date de présence.

9. Bibliographie (obligatoire, maximum 4 publications)

- De Saint Martin, C. (2019). L'inclusion par la pratique théâtrale : analyse d'un dispositif partenarial. *Pensée plurielle*, 49(1), 109-120. doi:10.3917/pp.049.0109.
- Gardien, È. (2015). L'inclusion en pratiques. L'exemple de jag, une ong de personnes polyhandicapées vivant au cœur de la société suédoise. [Inclusion in practice]. *Vie sociale*, 11(3), 81-95. doi:10.3917/vsoc.153.0081
- Joulia, A. (2014). L'inclusion des personnes déficientes intellectuelles au Québec: Café, parrainages et autres discothèques... *Le sociographe*, 45(1), 121-125. doi:10.3917/graph.045.0121
- Julien-Gauthier, F., Jourdan-Ionescu, C., & Héroux, J. (2009). Favoriser la participation des personnes ayant une déficience intellectuelle lors d'une recherche. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 20, 178-188.
- Masse, M., Delessert, Y., & Dubath, M. (2016). *Des espaces collectifs d'expression au sein des institutions socio-éducatives : Quelle participation pour quelle citoyenneté ?* Genève: Éditions ies.

10. Enseignant-e-s

Enseignant.e.s externes et internes :

Mélanie Peter
Eline De Gaspari
Véronique Gaspoz
Laura Moreno
Sarah Dini
Chantal Bournissen
Anita Heinzmann
NN

Responsables de module : Eline de Gaspari et Chantal Bournissen

Descriptif validé le : 19.07.2023

Par : Lucie Kniel-Fux